État «A»

COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

Comptes des livraisons en commun de 1959–1960—Blé, Avoine, Orge Comparaison en pourcentages des frais d'exploitation de la Commission avec le montant global des frais d'exploitation pour chacun des comptes des livraisons en commun indiqués

	Blé	Avoine	Orge
Total des frais d'exploitation d'après le Rapport supplémentaire de la Commission	\$77,467,237.00	\$ 1,796,529.00	\$ 6,740,788.00
Entreposage: Partie des frais d'entreposage entrant dans les frais			
ruraux Entreposage aux terminus et dans les minoteries	\$28,625,881.00 15,990,678.00	\$ 1,203,844.00 180,943.00	\$ 4,285,271.00 845,812.00
	\$44,616,559.00	\$ 1,384,787.00	\$ 5,131,083.00
	57.59%	77.08%	76.12%
Intérêt: Partie de l'intérêt entrant dans les frais ruraux Intérêt et frais bancaires, etc Intérêt sur les stocks de blé détenus par l'Agence	\$14,239,940.00 6,400,947.00 6,043,786.00	\$ 240,191.00 (2,032.00)	\$ 1,376,995.00 241,414.00
	\$26,684,673.00	\$ 238,159.00	\$ 1,618,409.00
	34.45%	13.26%	24.01%
Tous les autres frais d'exploitation, y compris les dépenses d'administration de la Commission	\$ 6,166,005.00	\$ 173,583.00	\$ (8,704.00)
	7.96%	9.66%	(.13%)
	\$77,467,237.00	\$ 1,796,529.00	\$ 6,740,788.00
	100.00%	100.00%	100.00%
Moins: Fonds versés par le Gouvernement du Canada à l'égard des frais (entreposage et intérêt) en vertu			
des dispositions de la loi sur les réserves provi- soires de blé	\$48,545,687.00 62.67%	Inapplicable	Inapplicable
Montant global des frais payables par les producteurs	\$28,921,550.00	\$ 1,796,529.00	\$ 6,740,788.00
	37.33%	100.00%	100.00%